



Des travaux indispensables

50 à 90%, c'est le pourcentage des mares* qui ont disparu en France métropolitaine au cours du siècle dernier. Ce constat, qui peut malheureusement être étendu à de nombreux autres milieux, a conduit la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (FDCJ) à s'engager dans la préservation et la restauration des habitats naturels depuis plus de 25 ans.

Depuis 2018, grâce notamment au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de la Région Bourgogne Franche-Comté, elle développe et mène des projets de restauration* de la « trame turquoise ». Cette notion* englobe l'ensemble des milieux aquatiques, humides ou encore terrestres qui sont essentiels au cycle de vie et aux déplacements de certaines espèces cibles, comme les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...). Selon les cas, cela peut donc concerner des mares, des étangs, des haies, des prairies, des boisements, etc.

Vous trouverez dans ce document un résumé des actions menées en 2023 par la FDCJ sur différents secteurs du département, en partenariat avec les communes concernées, ainsi que d'autres acteurs locaux : chasseurs, propriétaires privés, exploitants, écoles, animateurs Natura 2000, techniciens de l'ONF, etc. Ces résumés sont complétés d'un rappel des principaux éléments techniques du projet dans son ensemble : localisation, surface, période, objectifs, enjeux, espèces cibles, financements.

La FDCJ continue à développer de nouveaux projets de restauration de ces « petits » milieux naturels que sont les mares, les haies, les bords de champs... Si vous souhaitez vous aussi en faire profiter votre territoire, **n'hésitez pas à nous contacter !**

* Voir dernière page pour plus d'informations.



SECTEUR DESNES-COMMENAILLES **EN COURS**

Surface : 22 km² | **Période :** 2020-2024 | **Espèces-cibles :** amphibiens
Financements : AERMC (70%), FDCJ (20%), région BFC (10%)

Objectifs :

- ↳ Restauration/Création de 12 à 20 mares
- ↳ Plantation de 1 km de haies
- ↳ Mise en place de dispositifs anti-écrasement
- ↳ Aménagement d'une mare et animations



► Avant / Après travaux

Restauration de milieux

Une mare a été créée sur le site de la Pinodière (site labellisé Espace naturel sensible, ENS) en début d'année (photos). Des petites gouilles ont également été creusées pour essayer de fournir un habitat au Crapaud calamite, espèce de milieux pionniers. De plus, trois nouveaux plans d'eau ont été caractérisés et restaurés à l'automne, portant à 18 le nombre de mares restaurées, voire (re)créées sur le secteur.

En janvier, deux haies ont été plantées avec des classes du LEGTA de Montmorot, sur un linéaire de près de 950 m. La première a pu être plantée le long de la voie verte, la seconde chez un particulier.

Sensibilisation (jeune public)

Plusieurs séances avec l'école de Relans (autre commune intégrée au projet) ont été menées pour construire un panneau pédagogique. Celui-ci a pu être installé en fin d'année sur une mare communale restaurée dans le cadre du projet.

950 m

linéaire de haies plantées

Suivis post-travaux

Nous avons mis en place un suivi des amphibiens sur le site de la Pinodière après travaux. Une belle diversité d'espèces a pu être observée, incluant les Tritons crêté et ponctué, y compris sur la mare nouvellement créée ! De plus, nous avons commencé un suivi par photo-identification sur le Triton crêté, par le biais de la photographie des taches sur leurs abdomens, pour renforcer le suivi de cette espèce.

Dispositif anti-écrasement

Un tronçon routier de 250 mètres de long a été équipé à la fin de l'hiver d'un filet permettant de limiter l'écrasement des amphibiens, le long d'un étang de Desnes, là encore avec l'aide du LEGTA de Montmorot. La forte mobilisation quotidienne des bénévoles pendant plus d'un mois a permis de faire traverser près de 550 amphibiens.

Enjeux :

- ↳ Connexion entre 2 sites Espaces naturels sensibles gérés par la FDCJ
- ↳ Connaissance des nombreux plans d'eau favorables aux amphibiens : mares, étangs
- ↳ Connaissance de leurs habitats terrestres et secteurs de déplacement
- ↳ Espèces rares et menacées : Triton crêté, Triton ponctué, Crapaud calamite



SECTEUR VINCENNES-FROIDESVILLE **EN COURS**

Surface : 13 km² | **Période :** 2021-2024 | **Espèces-cibles :** amphibiens
Financements : AERMC (70%), région BFC (20%), FDCJ (6%), commune (4%)

- Objectifs :**
- ↳ Restauration/Création de 15 à 20 mares
 - ↳ Plantation de 100 à 300 ml de haies
 - ↳ Mise en place de dispositifs anti-écrasement
 - ↳ Mobilisation des locaux, aménagement d'un sentier et animations



► Pose de filets (dispositif anti-écrasement)

Phase d'inventaires

Malgré la très bonne connaissance du secteur parcouru par nos équipes depuis plus de 2 ans, 5 nouvelles mares ont été retrouvées et inventoriées, révélant la présence de Tritons ponctué et crêté, qui s'y reproduisent possiblement. Au total, ce sont plus de 70 plans d'eau qui ont été étudiés sur le secteur, dont plus de 60 mares !

Restauration de milieux

Quatre mares ont été restaurées, et 2 nouvelles creusées à l'automne 2023. Ainsi, avec celles restaurées en 2022, 18 mares ont fait l'objet de travaux au cours de ce projet, en partenariat avec les propriétaires et les exploitants agricoles.

18

nombre de mares qui ont fait l'objet de travaux

Enjeux :

- ↳ Connaissance des nombreux plans d'eau favorables aux amphibiens : mares, étangs
- ↳ Connaissance de leurs habitats terrestres et secteurs de déplacement
- ↳ Espèces rares et menacées : Triton crêté, Triton ponctué, Grenouille agile

Dispositif anti-écrasement

Un dispositif anti-écrasement a été installé (photo) par des bénévoles entre 2 étangs : 150 m de filets ont été disposés de part et d'autre de la route, permettant de faire traverser près de 6300 individus entre fin février et début avril, majoritairement des Grenouilles rousses, mais aussi 4 autres espèces moins nombreuses.



► Panneau d'entrée du sentier

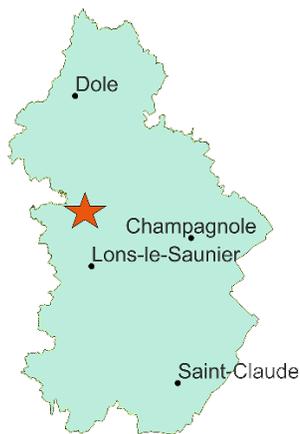
Mobilisation et sensibilisation

Un sentier pédagogique a été instauré pour valoriser la mosaïque de milieux au travers de panneaux explicatifs (image).

Pour poursuivre la mobilisation locale, une seconde réunion publique a été organisée en début d'année, afin de présenter un bilan intermédiaire du projet.

Études complémentaires

Suite à une étude de la « trame noire », notion qui englobe le réseau de milieux laissés dans l'obscurité la nuit (sans pollution lumineuse), des préconisations sur l'éclairage public ont été transmises aux élus. De plus, un projet tutoré avec une classe de GPN a mis en avant l'opportunité de créer des îlots de vieillissement au sein de la forêt communale. De tels secteurs, non exploités, seront favorables (entre autres !) aux amphibiens.



SECTEUR VERS/RECANOZ/LOMBARD **EN COURS**

Surface : 21 km² | **Période :** 2022-2024 | **Espèces-cibles :** amphibiens
Financements : AERMC (70%), FDCJ (20%), région BFC (10%)

Objectifs :

- ↳ Restauration/Création de 3 à 5 mares
- ↳ Plantation de 500 à 700 ml de haies
- ↳ Mobilisation des locaux, aménagement d'un verger pédagogique et animations
- ↳ Définition d'un programme d'actions plus conséquent après 2024

Restauration de milieux

Une première phase opérationnelle a été initiée à l'automne, avec la restauration de 5 mares (photos) : 3 mares communales (1 sur chaque commune) et 2 mares privées. Les mares ont été choisies pour leur intérêt de sensibilisation, mais également par rapport à la présence des espèces à enjeux.

Phase d'inventaires

Pour le lancement du projet, un premier inventaire des milieux et des amphibiens a été réalisé en début d'année, sur plus de 50 mares réparties sur les 3 communes. Les espèces attendues ont été retrouvées, en particulier les espèces à enjeux présentes sur le territoire : Tritons crêté et ponctué, Grenouille agile. Les voies de déplacements ont également été inspectées

sur 11 transects routiers, au cours des migrations prénuptiale (sortie de l'hiver) et postnuptiale (automne).

Communication et sensibilisation

Tout au long de l'année, des échanges ont été menés avec plusieurs propriétaires en vue de définir de nouvelles actions : création ou restauration de mares, plantation de haies, etc. Pour cela, des fiches-bilan leur sont remises avec des préconisations de gestion de leur mare notamment ; une réunion publique a également été organisée en fin d'année.

Enfin, plusieurs séances ont été réalisées avec l'école de Sellières pour les sensibiliser à l'importance des mares, des amphibiens, de leur environnement de manière générale.



► Avant / Après travaux

50

nombre de mares qui ont fait l'objet d'un inventaire

Enjeux :

- ↳ Connaissance des nombreux plans d'eau favorables aux amphibiens : mares, étangs
- ↳ Connaissance de leurs habitats terrestres et secteurs de déplacement
- ↳ Espèces rares et/ou menacées : Triton crêté, Triton ponctué, Grenouille agile



SECTEUR NEUBLANS-ABERGEMENT/PETIT-NOIR

EN COURS

Surface : 21 km² | **Période :** 2022-2024 | **Espèces-cibles :** amphibiens, odonates
Financements : AERMC (70%), FDCJ (20%), région BFC (10%)

Objectifs :

- ↳ Restauration/Création de 12 à 20 mares
- ↳ Accompagnement de la commune pour la préservation / restauration de milieux humides
- ↳ Mise en place de dispositifs anti-écrasement
- ↳ Mobilisation des locaux, aménagement d'une mare et animations



► Avant / Après travaux

Restauration de milieux

Après deux années d'étude, une première phase de restauration a été engagée à l'automne, sur 5 mares communales et 4 mares privées (photos). De nouvelles mares ont également vu le jour, 2 en forêt communale et 1 chez un particulier.

Phase d'inventaires

Deux nouvelles mares ont été caractérisées, portant à plus de 50 leur nombre sur le secteur. Pour la deuxième année, un inventaire des Salamandres a été réalisé selon le protocole national PopSalamandre au sein du boisement communal de Petit-Noir. Ici aussi, la photo-identification est utilisée pour reconnaître chaque individu et étudier leurs déplacements.

Sensibilisation (tous publics)

Deux animations grand public ont été proposées au cours de l'année : la première, à la sortie de l'hiver, pour écouter les grenouilles chanter et observer les premiers tritons dans les mares. La seconde, au cours de l'été, pour faire découvrir le monde des libellules. L'école de Petit-Noir a également participé via des sorties sur les mares.

4 km

linéaire de fossés étudiés

Études complémentaires

L'étude d'un réseau de fossés en forêt communale de Petit-Noir se poursuit, en lien avec la commune et l'agent ONF. L'impact de ces fossés sur les milieux, la faune et la flore semble se confirmer (assèchement). Il faut maintenant envisager leur comblement pour la restauration du milieu humide.

Enjeux :

- ↳ Connaissance des nombreux plans d'eau favorables aux amphibiens : mares, étangs
- ↳ Connaissance de leurs habitats terrestres et secteurs de déplacement
- ↳ Etude d'un réseau de fossés drainant un boisement
- ↳ Espèces rares et/ou menacées : Grenouille agile



SECTEUR ARSURE-ARSURETTE/FRAROZ **EN COURS**

Surface : 8 km² | **Période :** 2022-2025 | **Espèces-cibles :** flore, oiseaux, amphibiens, papillons, libellules
Financements : AERMC (70%), FDCJ (25%), région BFC (5%)

Objectifs :

- ↳ Étude des milieux, de la faune et de la flore
- ↳ Restauration d'un marais géré par la FDCJ
- ↳ Accompagnement de la commune et des exploitants pour la préservation / restauration de milieux humides
- ↳ Définition d'un programme d'actions plus conséquent après 2024

Phase d'inventaires

Les inventaires ont démarré en début d'année : 41 plans d'eau ont été décrits et 38 inventoriés pour les amphibiens à l'aide de l'ADN environnemental (recherche de l'ADN spécifique de chaque espèce, directement dans l'eau des mares). En complément, des inventaires sur la végétation, les libellules et les oiseaux ont été réalisés.

De plus, des sondes piézométriques ont été installées afin de suivre les niveaux d'eau des nappes et comprendre le fonctionnement hydrologique des différents milieux.



► Réunion publique de présentation du projet

Restauration de milieux

La phase opérationnelle de restauration du marais, prévue pour l'automne 2023, a été retardée par des démarches réglementaires et administratives. Celle-ci aura finalement lieu à l'hiver 2024, lorsque les conditions hydrologiques permettront le passage des engins de chantier.

Mobilisation

Une première réunion publique a été menée en début d'année, afin de préciser les enjeux liés aux études, présenter le projet de restauration du marais de la FDCJ et rappeler le rôle des différents acteurs (Conservatoire des espaces naturels notamment).

5
nombre de prairies et
tourbières étudiées

Enjeux :

- ↳ Milieux naturels (prairies, tourbières, plans d'eau) menacés par l'assèchement, l'intensification agricole
- ↳ Espèces rares et/ou menacées : Triton crêté, Tariet des prés, Leucorrhine à gros thorax



► Un des sites étudiés (Arsure-Arsurette)



SECTEUR SAINT-AUBIN/AUMUR **EN COURS**

Surface : 4 km² | **Période :** 2023-2026 | **Espèces-cibles :** amphibiens
Financements : AERMC (70%), FDCJ (20%), région BFC (10%)

Objectifs :

- ↘ Restauration/Création de 8 à 10 mares
- ↘ Plantation de 500 à 900 ml de haies
- ↘ Mobilisation des locaux (chantiers participatifs) et animations

Phase d'inventaires

Le suivi du niveau d'eau des mares a été initié, avec la mise en place de piquets gradués notamment. Ceci facilitera le dimensionnement d'éventuels travaux de recréation, la plupart des plans d'eau étant désormais asséchés dès le début du printemps sur ce territoire.

Enjeux :

- ↘ Amélioration de la connaissance de l'hydrologie du réseau de mares
- ↘ Espèces rares et/ou menacées : Rainette verte, Triton crêté
- ↘ Conciliation avec les enjeux agricoles

Restauration de milieux

Le réseau de mares concerné par ce projet a été étudié par la FDCJ au cours des dernières années, dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Cette première connaissance du secteur a permis de mener un premier chantier participatif à l'automne sur une des mares, pour la nettoyer et débroussailler les abords.

14

nombre de bénévoles mobilisés pour la restauration d'une mare



SECTEUR SAINT-LOTHAIN **NOUVEAU PROJET**

Secteur : 1km² | **Période :** 2023-2026 | **Espèces-cibles :** amphibiens
Financements : AERMC (70%), FDCJ (20%)

Objectifs :

- ↘ Restauration/Création de 5 mares
- ↘ Plantation de 300 à 400 ml de haies
- ↘ Mobilisation des locaux (chantiers participatifs) et animations
- ↘ Définition d'un programme d'actions plus conséquent après 2024

Enjeux :

- ↘ Amélioration de la connaissance de l'hydrologie du réseau de mare
- ↘ Espèces rares et/ou menacées : Sonneur à ventre jaune

Phase d'inventaires

Les 5 mares du réseau ont été caractérisées à la fin de l'année, et seront suivies tout au long de l'année 2024. En parallèle, une mare a également été équipée d'une sonde permettant de mesurer la variation du niveau d'eau au cours du temps. Cette démarche a pour objectif d'améliorer les connaissances scientifiques sur le sujet et ainsi d'affiner le dimensionnement des futurs travaux.

Mobilisation et communication

Une première réunion publique organisée en fin d'année a permis de présenter le projet aux habitants. Il s'agit dans un premier temps d'étudier et de restaurer un petit réseau de mares situé en forêt communale. Par la suite, la mobilisation et la sensibilisation locales devraient permettre de définir d'autres actions à mener au cours des années suivantes.



SECTEUR VALLON DU PRELOT

FIN DE PROJET

Secteur : 11 ha | Période : 2020-2023

Espèces-cibles : flore, amphibiens, oiseaux, chauves-souris, coléoptères

Financements : AERMC (70%), FDCJ (20%), région BFC (10%)

Objectifs :

- ↳ Extension d'un site FDCJ par acquisition d'un boisement
- ↳ Étude des milieux, de la faune et de la flore du boisement en lien avec le vallon attenant (prairies humides)
- ↳ Rédaction d'une notice de gestion et arrêt de l'exploitation forestière



Phase d'inventaires

Des derniers compléments d'inventaires sur les amphibiens (Salamandres) et les coléoptères ont eu lieu au printemps 2023, afin de finaliser le document de gestion du boisement. L'arrêt de l'exploitation de ces parcelles permettra de renforcer leur intérêt pour la faune et la flore, en particulier les espèces typiques des vieilles forêts, riches en gros bois et bois mort. Il est également mis en évidence l'intérêt de réfléchir à la restauration du milieu humide, par comblement d'un fossé central.

▶ Salamandre tachetée dans le boisement

Restaurer une « mare » ?

Il n'est pas évident de définir une mare, chacun ayant une idée précise de ce qu'il représente derrière ce mot. Pour nos projets, nous considérons comme mare une petite étendue d'eau stagnante, de faible profondeur, souvent riche en végétation aquatique et dépourvue de poissons.

Une mare évolue naturellement vers sa disparition, envahie par la végétation et comblée par l'accumulation de matière organique. En l'absence de création de nouvelles mares, il est alors nécessaire d'intervenir pour limiter la perte de ces milieux. La restauration ainsi menée implique de curer une partie de la vase, reprofiler les berges, ou encore débroussailler les abords, tout en étant vigilant à limiter l'impact des travaux sur la faune ou la flore.

LES PROJETS EN CHIFFRES CLÉS

Au total, depuis 2020, ces projets ont permis, sur une quinzaine de communes jurassiennes :

200

mares étudiées

65

mares créées ou restaurées

2km

de haies plantées

1

marais restauré

8

chantiers participatifs organisés

Partenaires financiers



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

Route de la Fontaine Salée - 39140 Arlay

03 84 85 19 19 | contact@chasseurdujura.com

chasseurdujura.com

Suivez-nous



Chasseurs du Jura

Réalisation : FDCJ, mars 2024